

DÉLIBÉRATION N° SIE_2024_0009

DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 20 / 03 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Syndical du S.I.E de la Mercantine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Président, Michel BLASER.

Date de convocation : 13 / 03 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
6	4		2	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	4			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Président, M. Marcel RENAUD, Vice-Président, M. Régis LACROIX, suppléant, Mme Catherine FORESTIER, titulaire,

Procuration(s) :

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : M. Julien BUFFAUT, titulaire, M. Romain VOLATIER, suppléant.

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Catherine FORESTIER

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le
ID : 039-253900302-20240320-SIE_2024_0009-DE



OBJET : BUDGET 2024 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de M. Michel BLASER, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024.

Monsieur le Président présente et commente, article par article, le budget primitif 2024.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité DÉCIDE de voter le Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et recettes de Fonctionnement et d'Investissement de la manière suivante :

INVESTISSEMENT :

Dépenses et Recettes : 178 296.00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses et Recettes : 245 954.00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 178 296.00 (dont 0.00 de RAR)
Recettes : 178 296.00 (dont 0.00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président, Michel BLASER




Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
03.84.42.32.46 siemercantine@maisod.fr